

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue mardi, le 11 mai 2010 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, en remplacement de la présidente, Nadine Blais, Lise Landry, Guylaine Richer et M. Normand Chalifoux, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-100511-2278

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 13 avril 2010.

Adopté

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-100511-2279

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 27 avril 2010.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-100511-2280

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Probation de gestionnaires;
5. Nomination de gestionnaires; (*huis clos*)
6. Réfection de la toiture à l'école Village-des-Jeunes – Adjudication de contrat;
7. Réfection de la toiture à l'école des Pins – Adjudication de contrat;
8. Réfection de la toiture à l'école Sainte-Scholastique – Adjudication de contrat;
9. Réfection du plancher de gymnase aux écoles Girouard, de l'Envolée et Terre-Soleil – Adjudication de contrat;
10. Réfection du plancher de gymnase aux écoles de la Renaissance et Gabrielle-Roy – Adjudication de contrat;
11. Réfection de la toiture à l'école Rose-des-Vents – Adjudication de contrat;
12. Réaménagement des débarcadères à l'école Terre-Soleil – Adjudication de contrat;
13. Résolution de principe : protocole d'entente avec la Ville de Boisbriand relativement à un terrain de soccer à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;
14. Plan d'organisation des directions d'école pour l'année scolaire 2010-2011;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRES

La Direction générale dépose son rapport sur la probation de 11 gestionnaires. Elle indique que Mmes Marie-Claude Garand, directrice, école Le Tandem, Anne-Lise Gravel, directrice adjointe à la Direction du service de la formation générale des jeunes, Lorraine Hébert, directrice adjointe, école de l'Envolée, Nathalie Lapointe, directrice, école Le Rucher, Katerine Lepipas, directrice, école secondaire des Patriotes, Sophie Lessard, directrice, école Notre-Dame, Annette Méthot, directrice, école Village-des-Jeunes, Nathalie Plante, directrice adjointe, Polyvalente Deux-Montagnes, MM. Stéphane Chaput, directeur adjoint, Polyvalente Deux-Montagnes, Claude Champoux, directeur, école Gabrielle-Roy, Denis Gallant, directeur à la Direction du service des technologies de l'information, ont accompli cette étape avec succès.

HUIS CLOS

Résolution n° CE-100511-2281

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 35.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-100511-2282

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE SIÉGER en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 40.

NOMINATION – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE AVEC ADJOINT

Résolution n° CE-100511-2283

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE NOMMER madame Isabelle Guay à un poste de promotion de direction d'école primaire avec adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, madame Isabelle Guay sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATION – DIRECTION D'ÉCOLE PRIMAIRE AVEC ADJOINT

Résolution n° CE-100511-2284

ATTENDU le processus de promotion s'adressant aux directions d'établissement de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE NOMMER madame Nathalie Beaudry à un poste de promotion de direction d'école primaire avec adjoint;

Tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, madame Nathalie Beaudry sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE VILLAGE-DES-JEUNES – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CE-100511-2285

ATTENDU l'appel d'offres public n°190AO-806 pour le choix de l'entrepreneur général concernant la réfection de la toiture à l'école Village-des-Jeunes;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU la recommandation de Denis Legault Architecte;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection de la toiture à l'école Village-des-Jeunes, à l'entrepreneur général J. Raymond Couvreur inc. pour la somme de 144 724 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE DES PINS – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CE-100511-2286

ATTENDU l'appel d'offres public n°190AO-805 pour le choix de l'entrepreneur général concernant la réfection de la toiture à l'école des Pins;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU la recommandation de Laurence Hettel, Architecte;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection de la toiture à l'école des Pins, à l'entrepreneur général Toitures Léon inc. pour la somme de 223 750 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE SAINTE-SCHOLASTIQUE – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CE-100511-2287

ATTENDU l'appel d'offres public n°190AO-724 pour le choix de l'entrepreneur général concernant la réfection de la toiture à l'école Sainte-Scholastique;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU la recommandation d'Yves Woodrough Architectes;

Il est proposé par Mme Nadine Blais

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection de la toiture à l'école Sainte-Scholastique, à l'entrepreneur général Couvreur Gariépy et Léger 2002 inc. pour la somme de 150 800 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

RÉFECTION DU PLANCHER DE GYMNASE AUX ÉCOLES GIROUARD, DE L'ENVOLEE ET TERRE-SOLEIL – ADJUDICATION DE CONTRAT
Résolution n° CE-100511-2288

ATTENDU l'appel d'offres public n°190AO-807 pour le choix de l'entrepreneur général concernant la réfection du plancher de gymnase aux écoles Girouard, de l'Envolée et Terre-Soleil;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU la recommandation de Le Groupe Coursol + Falardeau Architectes consortium;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection du plancher de gymnase aux écoles Girouard, de l'Envolée et Terre-Soleil, à l'entrepreneur général Avantage Cochrane Sport inc. pour la somme de 193 000 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

RÉFECTION DU PLANCHER DE GYMNASE AUX ÉCOLES DE LA RENAISSANCE ET GABRIELLE-ROY – ADJUDICATION DE CONTRAT
Résolution n° CE-100511-2289

ATTENDU l'appel d'offres public n°190AO-810 pour le choix de l'entrepreneur général concernant la réfection du plancher de gymnase aux écoles de la Renaissance et Gabrielle-Roy;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU la recommandation de Le Groupe Coursol + Falardeau Architectes consortium;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection du plancher de gymnase aux écoles de la Renaissance et Gabrielle-Roy, à l'entrepreneur général Les Sols Sportica inc. pour la somme de 139 499 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE ROSE-DES-VENTS – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CE-100511-2290

ATTENDU l'appel d'offres public n°190AO-723 pour le choix de l'entrepreneur général concernant la réfection de la toiture à l'école Rose-des-Vents;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU la recommandation d'Emery Architecte;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection de la toiture à l'école Rose-des-Vents, à l'entrepreneur général Toitures P.L.M. inc. pour la somme de 209 725 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

RÉAMÉNAGEMENT DES DÉBARCADÈRES À L'ÉCOLE TERRE-SOLEIL – ADJUDICATION DE CONTRAT

Résolution n° CE-100511-2291

ATTENDU l'appel d'offres public n°190AO-802 pour le choix de l'entrepreneur général concernant le réaménagement des débarcadères à l'école Terre-Soleil;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres public;

ATTENDU la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

ATTENDU la recommandation de Projeco Ingénierie inc.;

ATTENDU la contribution financière au projet par la Ville de Sainte-Thérèse pour l'aménagement d'un débarcadère-parents dans l'emprise de rue, ainsi que pour la relocalisation de la piste cyclable;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réaménagement des débarcadères à l'école Terre-Soleil, à l'entrepreneur général Construction Anor (1992) inc., à titre de plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 111 111,11 \$, toutes taxes exclues, incluant, et sous réserve de la contribution de la Ville de Sainte-Thérèse;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

Adopté

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE – ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

Résolution n° CE-100511-2292

ATTENDU la volonté exprimée par la Commission scolaire de favoriser la collaboration avec les autorités municipales de son territoire, et ce, dans le but de maximiser l'utilisation des ressources et de faciliter l'accès de la communauté aux équipements publics;

ATTENDU le protocole d'entente en vigueur entre la Commission scolaire et la Ville de Boisbriand relatif à l'utilisation des équipements communautaires ainsi qu'à l'échange de services;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand souhaite aménager un terrain de soccer synthétique et que le site privilégié se situe en partie sur le terrain de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;

ATTENDU que cette localisation permettrait de maximiser les retombées du projet, notamment pour les élèves de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;

ATTENDU que l'aménagement du terrain de soccer sur le terrain désigné nécessite que la Commission scolaire accorde une servitude au bénéfice de la Ville de Boisbriand;

ATTENDU les échanges tenus entre la Ville de Boisbriand et la Commission scolaire sur les modalités possibles de collaboration à la réalisation de ce projet;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand et la Commission scolaire devront fixer les modalités de cette collaboration dans un protocole d'entente;

ATTENDU que ce protocole d'entente devra notamment prévoir que la Commission scolaire pourra utiliser ledit terrain de soccer synthétique, sous réserve d'entente spécifique, durant les heures de classe pour tous les jours du calendrier scolaire ainsi que pour les activités parascolaires, et que la Ville de Boisbriand pourra l'utiliser les soirs et fins de semaine, ainsi que durant tout l'été;

ATTENDU que le protocole d'entente devra être soumis au conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'ACCEPTER, en principe, de collaborer à la réalisation du projet de la Ville de Boisbriand pour l'aménagement d'un terrain de soccer synthétique sur une partie du terrain de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, le tout, sous réserve de la conclusion d'un protocole d'entente entre la Ville de Boisbriand et la Commission scolaire, ainsi que d'un avis favorable du conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, étant entendu que toute servitude du terrain par la Commission scolaire en faveur de la Ville de Boisbriand devra faire l'objet d'une approbation par le conseil des commissaires.

Adopté

Mme Karine Lefrançois quitte son siège à 20 h 35.

PLAN D'ORGANISATION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE 2010-2011

Résolution n° CE-100511-2293

ATTENDU qu'en vertu du Règlement sur la délégation de pouvoirs du conseil des commissaires, le comité exécutif a le pouvoir d'adopter le plan d'organisation des gestionnaires des services et des établissements proposé par le directeur général;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de l'Association des directions d'établissement d'enseignement des Laurentides (ADEL) et de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), en vertu de leurs politiques locales;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ADOPTER le plan d'organisation des directions d'école pour l'année scolaire 2010-2011, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 192.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CE-100511-2294

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 20 h 40.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général